

PCB SA
Rue Carli 17-19 – 1140 Bruxelles
Numéro d'entreprise 0403 085 181

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2005
RÉUNIE AU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ PCB À 15 HEURES

L'an deux mille cinq, le 18 mai, s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société.

BUREAU

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de Monsieur Claude CASTELLS, qui désigne comme Secrétaire, Madame Francine VANDERSTRICHT.

L'Assemblée choisit comme deux scrutateurs :

- Monsieur Jacques GRIES
- Monsieur Jean-François DELPLACE

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Une liste des présences, indiquant les noms et adresses de tous les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions inscrites au nom de chacun d'eux, est établie par le bureau, signée par chacun des membres et figure en annexe.

Actionnaires	12	Présents ou représentés
Nombre d'actions	5.071.984	Sur 5.596.520 actions

Conformément à l'article 533 du Code des sociétés, les convocations contenant l'ordre du jour, ont été faites par des annonces insérées dans

1. Le Moniteur belge du 18 avril 2005
2. L'ECHO du samedi 16 au lundi 18 avril 2005
3. De Financieel Economische Tijd du 16 avril 2005

ainsi que par courrier adressé à chacun de nos actionnaires nominatifs, administrateurs et au commissaire.

Le Président déclare que les actionnaires possédant des titres au porteur se sont conformés aux prescriptions des statuts pour assister à la présente Assemblée et qu'ils ont déposé leurs titres au siège de la société ou dans les banques désignées, au moins cinq jours francs avant la date de la présente Assemblée.

Le capital s'élève actuellement à 20.176.000 euros représenté par 5.596.520 actions sans désignation de valeur nominale.

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

L'Assemblée se déclare valablement constituée et constate qu'elle peut valablement statuer sur les points de l'ordre du jour.

EXPOSE DU PRESIDENT

Après un mot de bienvenue, le Président rappelle les différents points à l'ordre du jour et indique que le point n° 9 est sans objet dans la mesure où Monsieur Prion Pansius a décliné la proposition de nomination pour convenance personnelle.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice 2004,
2. Rapport spécial du Conseil d'Administration en vue de la poursuite des activités de la société ; proposition de poursuivre les activités de la société (Article 633 du Code des sociétés),
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et affectation du résultat ; proposition d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2004 et de reporter le résultat à nouveau,
4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire en fonction au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2004 ; proposition de donner décharge aux administrateurs et au Commissaire en fonction au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2004,
5. Lecture des comptes annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 ainsi que du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire relativement à ces comptes annuels consolidés,
6. Confirmation de la nomination provisoire par le Conseil d'Administration du 7 septembre 2004 de Monsieur Philippe LACROIX en qualité d'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur FISSOLO ; proposition de nommer définitivement en qualité d'administrateur de la société Monsieur Philippe LACROIX, pour un mandat se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010,
7. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Alain MAILLOT venant à échéance à l'issue de la présente assemblée générale et constatation de son indépendance au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés ;
 - 7.a. proposition de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Alain MAILLOT pour une durée de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010,
 - 7.b. proposition de prendre acte de la qualité d'administrateur indépendant de Monsieur Alain MAILLOT au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés,
8. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Raymond EECKHOUT venant à échéance à l'issue de la présente assemblée générale et constatation de son indépendance au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés ;
 - 8.a. proposition de renouveler le mandat de Monsieur Raymond EECKHOUT pour une durée de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010,
 - 8.b. proposition de prendre acte de la qualité d'administrateur indépendant de Monsieur Raymond EECKHOUT au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés,
9. Nomination de Monsieur Charles PRION PANSIUS, Conseil Juridique, demeurant 28 Avenue Louis Lepoutre 1050 Bruxelles en qualité d'administrateur pour une durée de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur

les comptes de l'exercice 2010 et constatation de son indépendance au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés ;

9.a. proposition de nommer Monsieur Charles PRION PANSIUS, Conseil Juridique, demeurant 28 Avenue Louis Lepoutre 1050 Bruxelles en qualité d'administrateur pour une durée de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010,

9.b. proposition de prendre acte de la qualité d'administrateur indépendant de Monsieur Charles PRION PANSIUS au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés,

10. Fixation de la rémunération des administrateurs indépendants ; proposition de fixer la rémunération des administrateurs indépendants,

11. Exposé sur l'application du Code de gouvernance d'entreprise

12. Divers.

DISCUSSION

Une discussion s'engage et des questions sont posées auxquelles les membres du conseil d'administration répondent. Préalablement à la discussion, Monsieur CHARLES demande que soit acté le refus du Président de PCB SA de laisser entrer son conseil, celui-ci n'étant ni actionnaire ni détenteur de procuration.

Les principales questions concernaient notamment la provision pour risque de remboursement de créanciers non identifiés, la valorisation de la société Pharma Belgium dans les comptes de PCB, la structure de PCB et de son unique filiale, le montant des fonds propres de ces sociétés et leurs résultats.

Les explications apportées par les membres du conseil feront l'objet d'une réponse écrite qui sera annexée au présent procès-verbal et en fera partie intégrante.

Après discussion, le Président propose que l'on passe au vote des résolutions :

VOTE

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant entendu le rapport spécial établi par le conseil d'administration en application de l'article 633 du Code des Sociétés, décide par vote spécial de poursuivre les activités de la société.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 4	actionnaire(s) représentant	57.300	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire décide d'approuver les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2004 présentant une perte de 260.626,17 €.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 4	actionnaire(s) représentant	57.300	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter la perte de l'exercice, soit 260 626.17 euros, de telle sorte que le total de la perte reportée s'élève à 16 483 377,14 euros.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 4	actionnaire(s) représentant	57.300	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne par vote spécial décharge aux Administrateurs en fonction au cours de l'exercice 2004.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 4	actionnaire(s) représentant	57.300	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

L'Assemblée Générale Ordinaire donne par vote spécial décharge au Commissaire pour l'exercice 2004.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 4	actionnaire(s) représentant	57.300	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer définitivement en qualité d'administrateur de la société Monsieur Philippe LACROIX, pour un mandat se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour :9	actionnaire(s) représentant	4.914.337	actions
Contre : 0	actionnaire(s) représentant	0	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Alain MAILLOT pour une durée de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 4	actionnaire(s) représentant	57.300	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

L'assemblée Générale Ordinaire prend acte de la qualité d'administrateur indépendant de Monsieur Alain MAILLOT au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 4	actionnaire(s) représentant	57.300	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Monsieur Raymond EECKHOUT pour une durée de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 4	actionnaire(s) représentant	57.300	actions
Abstentions : 3	actionnaire(s) représentant	157.647	actions

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la qualité d'administrateur indépendant de Monsieur Raymond EECKHOUT au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés.

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 0	actionnaire(s) représentant	0	actions
Abstentions : 7	actionnaire(s) représentant	214.947	actions

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération des administrateurs indépendants de la manière suivante :

- une rémunération annuelle fixe d'un montant de 6 000 euros
- des jetons de présence de 1 000 euros par séance de conseil d'administration

Pour :5	actionnaire(s) représentant	4.857.037	actions
Contre : 0	actionnaire(s) représentant	0	actions
Abstentions :7	actionnaire(s) représentant	214.947	actions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 40 et le présent procès-verbal ainsi que ses annexes sont signés par le bureau de l'Assemblée.

Claude CASTELLS
Président

Francine VANDERSTRICHT
Secrétaire

Jacques GRIES
Scrutateur

Jean-François DELPLACE
Scrutateur

PCB SA
Rue Carli 17-19 – 1140 Bruxelles
Numéro d'entreprise 0403 085 181

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES RÉUNIE AU SIÈGE
SOCIAL RUE CARLI 17-19 – 1140 BRUXELLES LE 18 MAI 2005 À 15 HEURES

Liste des Présences

Nom et adresse	Nom du représentant ou du porteur de la procuration	Nombre d'actions	Signature
BRUGEFI INVEST HOLDING SA 1 rue de la Chapelle 1325 LUXEMBOURG	P. Fournier Montgieux, Président	2 314 241	
OCP 2 rue Galien 93587 SAINT-OUEN Cedex	Claude Castells, Président	2 542 694	
ADMENTA France 2 rue Galien 93587 SAINT-OUEN cedex	Claude Castells	100	
UITGEVERSBEDRIJF DE TIJD Posthoflei, 3 Bus 9 2600 BERCHEM		1	
EDITECO SA Rue de Birmingham, 131 1070 BRUXELLES		1	
M. P. NUOTATORE Kosterstraat, 127 1831 DIEGEM		1	
DEMINOR SA Avenue de Béco, 68 1050 BRUXELLES		1	
M. X. SERVAIS Rue des Fougères,13 7500 TOURNAI		1	
SOFIBRA AG Waagasse, 5 CH – 5001 ZURICH		100	
M. P. CHARLES Rue hubert Krains, 5 4317 FAIMES		28 300	
Mme K. CHARLES Rue du Brabant, 26 1360 PERWEZ		3 000	

M. D. CHARLES Boulevard Piercot, 6/101 4000 LIEGE		22 000	
M. A. CHARLES 5 Rue Venel 13100 AIX-EN- PROVENCE		4 000	
M. J. GRIES Avenue Maréchal Ney,15 1410 WATERLOO		46 832	
M. J. GRIES Avenue Maréchal Ney,15 1410 WATERLOO		110 115	
M. R. GOVAERTS Avenue Maurice,19 1050 BRUXELLES		1	
SCRL SOFINVEST Rue Chapeau de Cure,42 6120 MALINNES		100	
M. F. JACQUES Rue du Tilleul,8 1030 BRUXELLES		100	
M. E. MAES Torenmark,15 9800 DEINZE		600	
M. A. FRANCOIS Chemin du Lepa, 17 B 4360 MALMEDY		1 000	
M. JL. GOTTEAUX Rue des sports, 43/5 6000 CHARLEROI		1 250	